



**MAIRIE DE
SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE**

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2021

ACTES

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois février à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est assemblé à la Salle Bernard Coulon sous la présidence de Monsieur Emmanuel FERRAND – Maire, à la suite de la convocation faite par ce dernier le 11 février 2021.

Présents :	Mesdames et Messieurs Emmanuel FERRAND – Maire, Christine BURKHARDT, Roger VOLAT, Estelle GAZET, René MYX, Marie-Claude LACARIN, Thierry MICHAUD, Chantal CHARMAT – Adjoints, Guy AUJAME, Martine SIRET, Philippe CHANET, Liliane ETIENNE-ROUDILLON, Claude RESSAUT, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Armelle NEBOUT, Sandra JUMINET, Benoît FLUCKIGER, Marie VILLATTE, Adeline FONDE, Jean MALLOT, Serge MAROLLES, Christelle LAURENDON, Jérôme THUIZAT, Hélène DAVIET et Frédérique PAULY-GRANJON.
Excusés :	Madame Sylvie THEVENIOT qui a donné pouvoir à Madame Hélène DAVIET
Absents :	Monsieur Bruno BOUVIER Monsieur Eric CLEMENT
Quorum :	Vingt-six Conseillers présents à l'ouverture de la séance formant la majorité des membres en exercice de l'assemblée communale, lesquels sont au nombre de vingt-neuf.
Secrétaire :	Madame Adeline FONDE

Acte : **Délibération n° 01 du 23 février 2021 (20210223_1DB01) :**
Déroulement de la séance à huis clos

Objet : **5.2 Fonctionnement des assemblées**

Vu les recommandations sanitaires relatives à la prévention de l'épidémie de Covid-19, le Conseil Municipal unanime accepte que la réunion se tienne à huis clos.

Acte : **Délibération n° 02 du 23 février 2021 (20210223_1DB02) :**
Service public de l'eau potable et de l'assainissement – Rapport annuel

Objet : **1.4 Autres types de contrats**

Par 21 voix et 6 abstentions, l'assemblée prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement dont le contenu lui est exposé par Monsieur René MYX.

Acte : **Délibération n° 03 du 23 février 2021 (20210223_1DB03) :**
Marchés – Groupement de commande relatif à une mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la création d'une cuisine centrale

Objet : **1.4 Autres types de contrats**

Considérant la nécessité de faire appel à un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour réaliser une étude complète sur la meilleure solution à envisager avec la Commune de Varennes-sur-Allier pour créer une cuisine centrale sur le site de la zone vie de l'ancienne base aérienne BA277, le Conseil Municipal autorise, par 21 voix et 6 abstentions, la constitution avec ladite Commune d'un Groupement de commande à cet effet et la signature de la Convention correspondante.

Acte : **Délibération n° 04 du 23 février 2021 (20210223_1DB04) :**
Domaine – Acquisition d'un délaissé en bordure de voirie Rue du Couvent

Objet : **3.1 Acquisitions**

Considérant l'intérêt de s'assurer la maîtrise foncière de la bande de terrain cadastrée sous les références AE 312 et AE 313 pour une surface de 393 m² appartenant aux Consorts AJUS, le Conseil Municipal unanime en autorise l'acquisition pour l'Euro symbolique accepté par les vendeurs.

Acte :	Délibération n° 05 du 23 février 2021 (20210223_1DB05) : Restauration intérieure de l'église – Demandes de subventions
Objet :	7.5 Subventions

Considérant que les travaux de restauration intérieure de l'église Sainte-Croix (tranche 2) sont éligibles à plusieurs aides financières de la part du Feader, de l'Etat, de la Région et du Département, le Conseil Municipal unanime approuve le plan de financement hors taxes d'un montant de 470.871,20 € et sollicite lesdits cofinanceurs pour un total de 357.802,00 € :

Acte :	Délibération n° 06 du 23 février 2021 (20210223_1DB06) : Vie associative – Attribution de subventions
Objet :	7.5 Subventions

Vu sa Délibération n° 14 du 07/07/2020, le Conseil Municipal unanime (Mesdames et Monsieur Chantal CHARMAT, Muriel DESHAYES, Benoît FLUCKIGER et Sylvie THEVENIOT s'étant retirés lors du vote) décide d'attribuer une subvention de 3.118,00 € à l'UNION COMMERCIALE au titre de la prise en charge de l'abondement décidé par l'assemblée aux chèques de soutien à l'économie locale mis en place par la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne.

Acte :	Délibération n° 07 du 23 février 2021 (20210223_1DB07) : Programme d'incitation pour la réfection des façades du centre-ville – Attribution de subventions
Objet :	7.5 Subventions

Compte tenu du montant définitif des travaux éligibles porté sur les factures produites par les demandeurs, le Conseil Municipal unanime autorise le versement des subventions correspondantes dans le cadre de l'opération de soutien des travaux de réfection de façades pour un montant total de 752,00 €.

Acte :	Délibération n° 08 du 23 février 2021 (20210223_1DB08) : Finances – Remboursement de frais
Objet :	7.10 Divers

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le remboursement à l'intéressé d'un montant total de 29,50 € correspondant à des dépenses exposées dans l'intérêt de la collectivité.

Acte :	Délibération n° 09 du 23 février 2021 (20210223_1DB09) : Taxes et produits irrécouvrables – Extinction de créances
Objet :	7.10 Divers

Vu la demande de la Trésorière municipale, le Conseil Municipal par 21 voix contre 6 refuse d'admettre en créance éteinte une facturation sur le Budget annexe « Assainissement » pour un montant de 159,39 €.

Acte :	Délibération n° 10 du 23 février 2021 (20210223_1DB10) : Culture – Festival Musiques Vivantes 2021
Objet :	8.9 Culture

Considérant l'intérêt communal de s'inscrire parmi les sites qui accueilleront une animation dans le cadre de l'édition 2021 du Festival Musiques Vivantes, le Conseil Municipal unanime autorise la signature de la Convention de partenariat à intervenir avec l'Association MUSIQUES VIVANTES prévoyant notamment l'apport d'un soutien financier à hauteur de 1.500,00 €.

Fait et dressé à Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 02 mars 2021
en application des dispositions de l'article L.2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales



Le Maire,

Emmanuel FERRAND